

L'hon. M. HAIG: Madame la présidente, j'aimerais poser une question au ministre. Qu'est-il advenu des Polonais de Brandon qui souffraient de tuberculose?

L'hon. M. MITCHELL: Ils sont encore dans un hôpital.

L'hon. M. HAIG: Le gouvernement fédéral paye-t-il les dépenses?

L'hon. M. MITCHELL: Oui.

L'hon. M. HAIG: Combien de Polonais ont quitté leur emploi et disparu?

L'hon. M. MITCHELL: Très peu. Nous pouvons obtenir le chiffre exact. Peut-être M. MacNamara peut-il répondre à la question.

M. MACNAMARA: 4,527 ont été amenés au Canada; 2,876 sont arrivés en novembre 1946 et 1,651 en mai 1947. Sur ce total, 4,425 sont sur des fermes; Ile du Prince-Edouard, 22; Nouvelle-Ecosse, 135; Nouveau-Brunswick, 70; Québec, 481; Ontario, 2,000; Manitoba, 462; Saskatchewan, 397; Alberta, 755; Colombie-Britannique, 103. Trente et un anciens combattants sont encore au sanatorium de Brandon, 22 dans d'autres hôpitaux du Canada. 8 sont morts, 6 sont retournés en Pologne ou en Angleterre et 35 sont disparus. Sur les 4,527 qui ont été placés sur des fermes, 1,886 sont encore sur les fermes où ils ont été envoyés au début.

L'hon. M. HAIG: J'ai cru comprendre d'après un communiqué de presse d'hier, qu'il y a un grand nombre de sans-travail dans la ville de Halifax. Que fait-on à ce sujet?

L'hon. M. MITCHELL: Je vais vous dire ce qui s'est produit là, Sénateur. Durant la guerre il y a eu une expansion considérable de la navigation, et l'on revient peu à peu à l'état normal. Dans l'intervalle, il y a un surplus de main-d'œuvre dans la ville de Halifax. Je crois que ce phénomène est inévitable lorsqu'il se produit des déplacements considérables de population durant une période de guerre. Par l'intermédiaire du service de placement, nous avons retiré de 2,300 à 2,400 personnes de cette région.

M. MACNAMARA: En effet.

L'hon. M. HAIG: Où les avez-vous envoyées?

L'hon. M. MITCHELL: Dans le centre du Canada pour la plupart.

L'hon. M. HAIG: Quelle ligne de conduite suit-on vis-à-vis des autres?

L'hon. M. MITCHELL: Le même programme est encore en vigueur.

L'hon. M. HAIG: Ceux que vous pouvez inciter à se déplacer, vous les déplacez?

L'hon. M. MITCHELL: Oui. Cet état de choses est inévitable, Sénateur. En Colombie-Britannique, chaque année il y a un mouvement de population des Prairies vers la côte. Ce mouvement se produit depuis que je suis en rapports avec le ministère du Travail et avec la vie publique du pays. C'est inévitable: les gens quittent les prairies pour le climat chaud de la côte.

L'hon. M. HAIG: Cela se produit-il présentement?

L'hon. M. MITCHELL: Oui.

L'hon. M. HAIG: Quel est le nombre des chômeurs sur la côte?

L'hon. M. MITCHELL: Il se chiffre par milliers. Je me base ici sur des communiqués de presse, vous comprenez.

L'hon. M. HAIG: Et il n'y a pas d'emploi pour ces gens sur la côte de la Colombie-Britannique comme il n'y en a pas pour ce surplus en Nouvelle-Ecosse?

L'hon. M. MITCHELL: Je crois que lorsque vous passez d'une partie du pays à une autre, vous avez une certaine responsabilité comme indi-